



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.



HYUNDAI

VEHICULES UTILITAIRES

Rapport Annuel 2014



**TRACTAFRIC MOTORS
COTE D'IVOIRE
T M C I**

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1 280 000 000 F CFA
SIEGE SOCIAL: Km 4, Boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE
RCCM : CI-ABJ-1963-B-782
CC n° 0100474 J**

EXERCICE 2014

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 2 JUIN 2015

Sommaire

Le Conseil d'Administration.....	3
Les Commissaires aux Comptes.....	3
L'équipe d'encadrement.....	4
Les activités de la société.....	5
Ordre du jour.....	7
Rapport de gestion du Conseil d'administration.....	8
Rapport prévu à l'Article 831.2 de l'acte uniforme révisé.....	14
Les comptes de l'exercice 2014.....	17
Rapport Général des Commissaires aux Comptes.....	22
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes.....	24
Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire.....	29
Résolutions.....	31

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | |
|---|---|
| ● Monsieur Mostafa CHENBOUT | Président du Conseil d'Administration
Administrateur |
| ● TRACTAFRIC MOTORS CORPORATION
Représentant Permanent :
Monsieur Ramses ARROUB | Administrateur |
| ● Cie Française de Participations Financières - CFPP
Représentant Permanent : M. François PIRAUX | Administrateur |
| ● Madame Fadoua MOUTAOUAKIL | Administrateur |

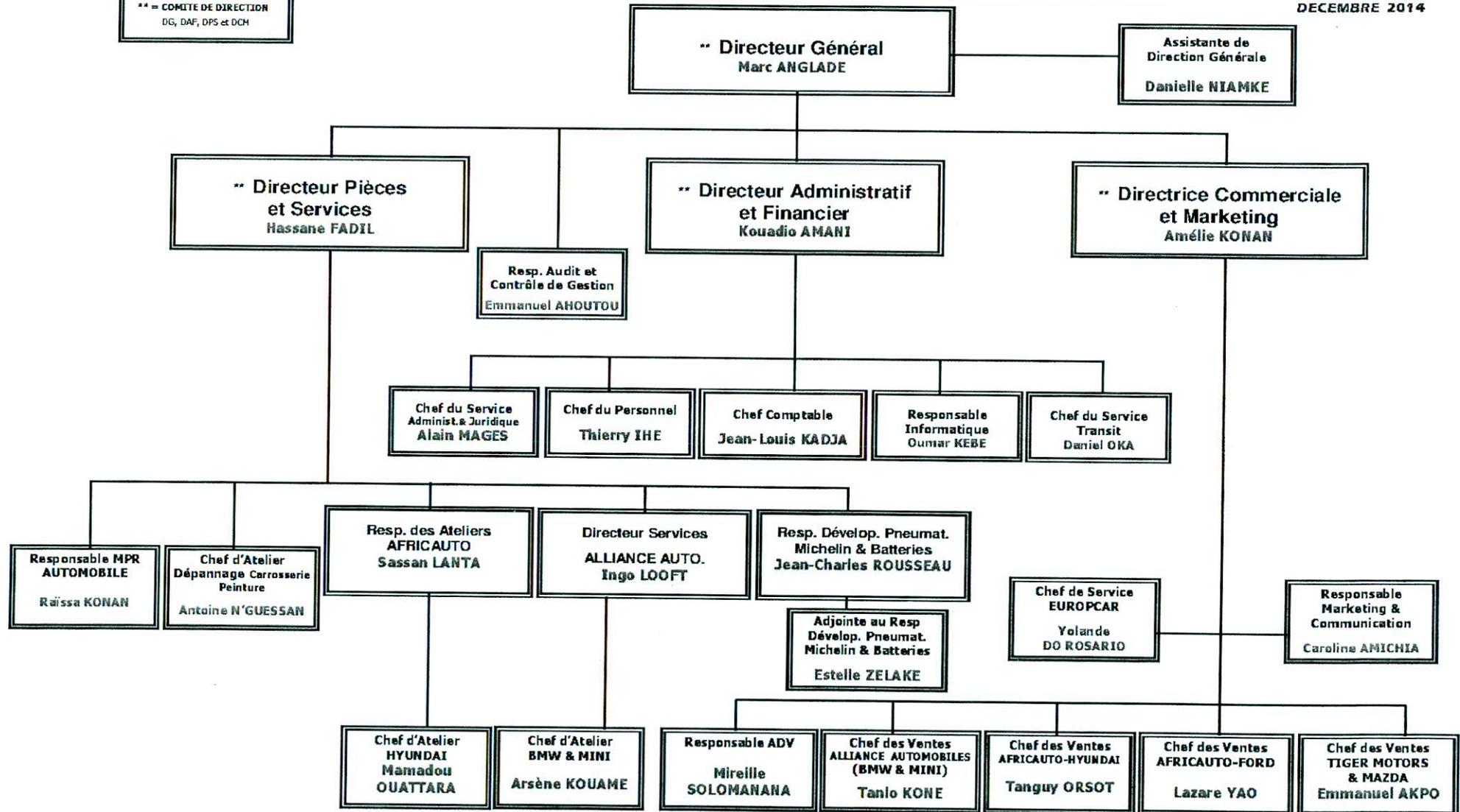
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- | | | |
|----------------------------------|-------------------------|-----------|
| ● SIGECO | Commissaire aux Comptes | Titulaire |
| ● PRICEWATERHOUSECOOPERS | Commissaire aux Comptes | Titulaire |
| ● ERNST & YOUNG CI | Commissaire aux Comptes | Suppléant |
| ● CABINET MOIHE AUDIT ET CONSEIL | Commissaire aux Comptes | Suppléant |

L'EQUIPE D'ENCADREMENT DE TMCI

DECEMBRE 2014

** = COMITE DE DIRECTION
DG, DAF, DPS et DCM



LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

Les activités de Tractafric Motors Côte d'Ivoire, véritable professionnel de l'automobile, s'articulent autour de la vente de véhicules neufs à travers ses trois départements **AFRICAUTO**, **ALLIANCE AUTOMOBILES** et **TIGER MOTORS**, son service de location de véhicules **EUROPCAR** et son service pneumatique **MICHELIN**. Son magasin de pièces de rechange commercialise des pièces d'origine constructeurs et des batteries allemandes **BERGA**.

Ces trois départements automobiles se présentent comme suit :

AFRICAUTO

La plus ancienne de toutes les enseignes de TMCI, existe depuis 1960. Plusieurs marques sont commercialisées sous cette enseigne : **HYUNDAI**, **MAZDA**, **FORD** et **EUROPCAR**.

HYUNDAI

Marque d'origine coréenne. Elle a amélioré au fil des années la performance de ses véhicules pour se positionner aujourd'hui comme une marque premium moderne. Sa gamme complète allant des berlines, 4 x 4, SUV et utilitaires légers jusqu'aux poids lourds répond aux besoins de ses clients, à titre familial comme professionnel.

En 2014, de nouveaux modèles ont été commercialisés : Grand i10 Hatch back et Grand Santa Fe au 2^{ème} trimestre et le Grand i10 Sedan au 3^{ème} trimestre.

MAZDA

Marque d'origine japonaise. AFRICAUTO ne commercialise que le pick-up BT-50 4 x 2 et 4 x 4, simple et double cabine, ainsi que le nouveau BT-50 et la Mazda 3. Au dernier trimestre 2014, les nouvelles Mazda 3 et 6 ont fait leur entrée sur le marché ivoirien. L'introduction du CX5 est prévu dans le courant du 2^{ème} trimestre 2015.

FORD

Marque d'origine américaine. AFRICAUTO a connu une réelle progression de ses ventes depuis 2010 grâce à la commercialisation de la quasi-totalité des produits Ford à ce jour.

En 2014, AFRICAUTO n'a reçu que la Focus facelifté. L'année 2015 sera riche en nouveaux modèles : new Mondeo, New Figo, New Everest et New Explorer.

EUROPCAR

Carte de location mondialement connue, l'activité qui a démarré en décembre 2008 a connu un réel bond de croissance dû au professionnalisme de l'équipe locale, au parc automobile récent et à une diversité de clients allant des particuliers aux grandes flottes pour les entreprises.

ALLIANCE AUTOMOBILES

BMW est une marque allemande prestigieuse. Elle transcende le temps par sa philosophie, son dynamisme et son innovation. Trois nouveaux produits de la gamme X de BMW ont fait leur entrée à savoir les nouvelles BMW X5, X6 et la dernière qui s'est ajoutée à la gamme X est la X4. Les produits de la gamme X de BMW constituent l'essentiel des ventes de BMW.

Un lancement de la gamme X de BMW est prévu au premier trimestre 2015.

En 2013, la carte **MINI COOPER** s'est ajoutée au nombre des cartes de TMCI avec les quatre modèles commercialisés à savoir : la Cooper ONE déclinée en HATCH 2 portes, la Cooper COUPE, la Cooper COUNTRYMAN et le PACEMAN ont été présentés au grand public. L'inauguration de son showroom a eu lieu en décembre 2013.

En 2014, MINI n'a reçu aucun nouveau modèle. En 2015, nous aurons l'introduction de la nouvelle Hatch 4 portes.

TIGER MOTORS

A l'origine, trois marques chinoises (VP et 4 x 4), ZX AUTO (PICK-UP et 4 x 4) et JAC MOTORS) étaient commercialisées sous cette enseigne. En 2014, seule la marque JAC MOTORS (Camions) a été commercialisée.

Ce sont des produits low-cost vendus à des prix attractifs destinés aux petits budgets.

TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE T M C I

S.A. à conseil d'administration
au capital de 1.280.000.000 F CFA
Siège social : Km 4, boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 - ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1963-B-782

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 02 JUIN 2015

ORDRE DU JOUR

Au titre de l'Assemblée générale ordinaire

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes.
2. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique
3. Quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat et mise en paiement des dividendes.
5. Fixation du montant de l'indemnité de fonction à verser aux Administrateurs.

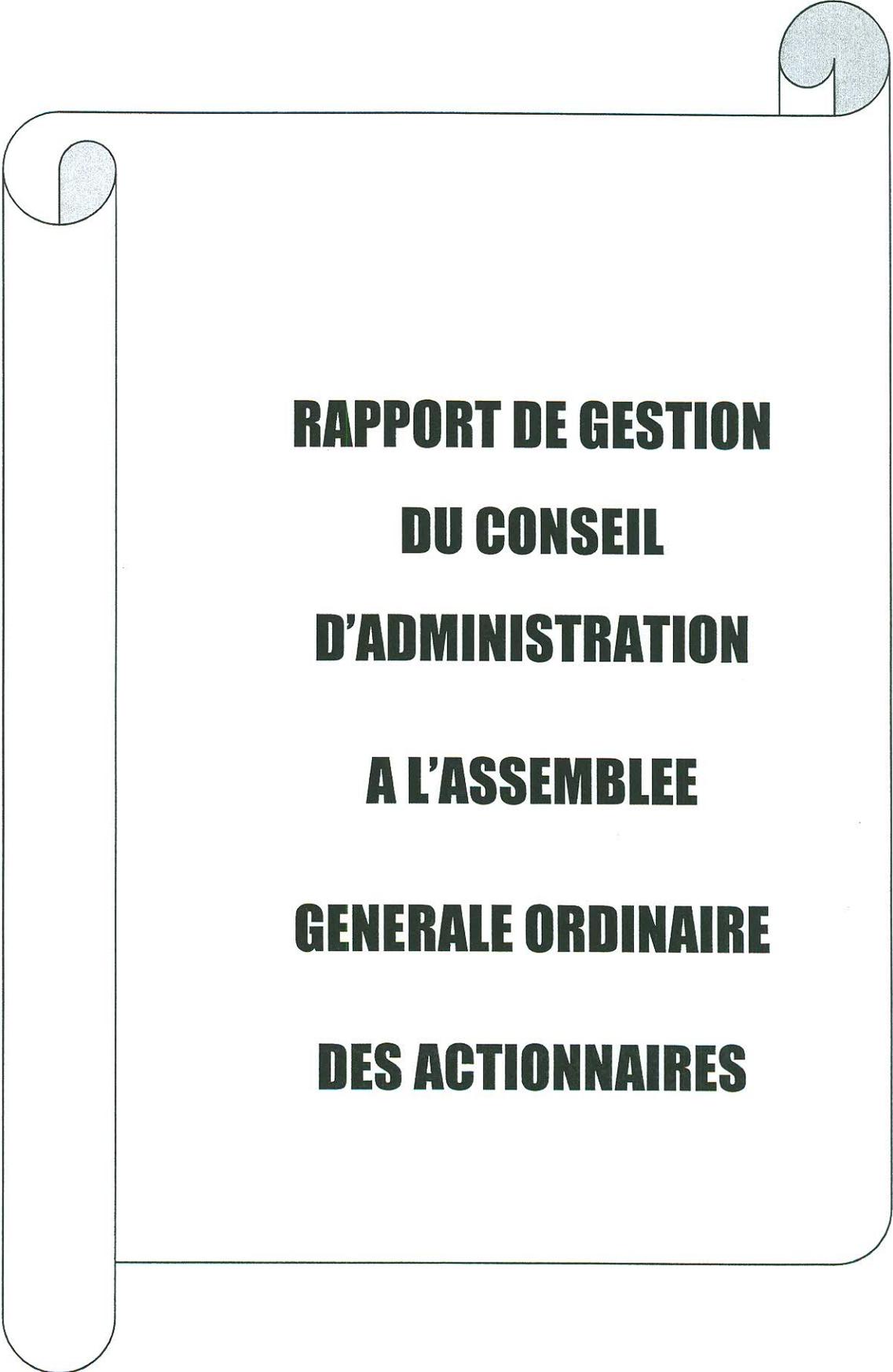
Au titre de l'Assemblée générale extraordinaire

6. Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire
7. Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et adoption de nouveaux statuts
8. Pouvoirs pour les formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Mixte en vue de :

- vous présenter et vous demander notamment d'approuver les comptes de l'exercice 2014, clos le 31 décembre 2014, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 2 320 362 735 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC.
- vous proposer des modifications statutaires permettant leur mise en harmonie avec les dispositions de l'Acte uniforme révisé relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (« L'acte uniforme révisé ») et l'adoption de nouveaux statuts en conséquence.

A decorative graphic of a scroll with a black outline and a light blue shaded interior. The scroll is unrolled at the top and bottom, with the ends of the scroll visible on the left and right sides. The text is centered within the scroll.

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES**

Tractafric Motors Côte d'Ivoire

EXERCICE 2014

Près de 4 ans après la crise post-électorale d'Octobre 2010, la Côte d'Ivoire a repris le chemin d'un développement durable. Au plan économique, les progrès réalisés depuis l'année 2011, durant laquelle le PIB du pays était en forte régression (- 4,7 %), sont incontestables. Le taux de croissance s'est établi à 10,7 % en 2012, puis 8,7 % en 2013 et les projections s'établissent à 8,5 % pour 2014.

La normalisation de la situation sociopolitique et sécuritaire s'est aussi traduite par une nette amélioration de l'environnement des affaires, plaçant la Côte d'Ivoire parmi les 10 pays les plus réformateurs dans ce domaine en 2014 et en 2015, selon le classement Doing Business de la Banque mondiale. Le Plan National de Développement (PND) 2012-2015 a pour ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dans cet environnement économique, particulièrement favorable, la société TMCI a réalisé au cours de l'année 2014, **un Chiffre d'Affaires global (HT) de 49,19 Milliards de F CFA, contre 42,85 Milliards de F CFA en 2013, soit une hausse de + 14,80 %.**

Le résultat net de l'entreprise est de **+ 2.320,36 Millions de F CFA, contre + 2.066,01 Millions de F CFA en 2013.**

Les effectifs sont passés de 243 au 31 décembre 2013 à **260 personnes** au 31 décembre 2014 (171 en CDI, 48 CDD et 41 intérimaires).

Les investissements de l'exercice 2014 se sont élevés à **1.752,22 Millions F CFA, contre 2.886,10 Millions de F CFA en 2013.** A signaler 590,52 MF CFA d'investissements concernant l'augmentation et le renouvellement de la flotte de location EUROPCAR.

L'ACTIVITE AUTOMOBILE EN DETAIL

Au cours de l'année 2014, les départements automobiles de TMCI (AFRICAUTO / ALLIANCE AUTOMOBILES / TIGER MOTORS) ont vendu au total **2.429 véhicules neufs** contre 2.129 véhicules neufs en 2013 (soit une hausse de + 14,09 %). Dans un marché en hausse (+ 9,6 %), la part de marché de TMCI est passée de 26,1 % en 2013 à **27,2 % en 2014** permettant à TMCI de gagner 1,1 point de part de marché.

Années	Marché ivoirien	TMCI	%
2014	8.937	2.429	27,2 %
2013	8.157	2.129	26,1 %
2012	8.548	2.271	26,6 %
2011	5.264	1.337	25,4 %
2010	6.480	1.564	24,1 %

Il faut par ailleurs noter que l'importation sauvage en Côte d'Ivoire de véhicules neufs, vendus dans des « boutiques à ciel ouvert », c'est-à-dire sur le trottoir, sans aucune garantie pour les consommateurs, continue d'avoir un impact négatif sur le niveau de l'activité automobile du secteur formel.

A - AFRICAUTO

AFRICAUTO a vendu au total **2.278 véhicules neufs en 2014** contre 1.972 ventes en 2013, soit une augmentation de 306 véhicules avec une bonne performance de HYUNDAI qui vend plus de 1.245 véhicules. A noter le niveau croissant de ventes de véhicules FORD pour la 4^{ème} année qui réalise 765 ventes en 2014 contre 590 en 2013, soit 29,7 % de progression.

VENTE DE VEHICULES NEUFS

V N	HYUNDAI	MAZDA	FORD	AUTRES	TOTAL
2014	1.245	268	765	0	2.278
2013	1.238	144	590	0	1.972
2012	1.349	74	592	10	2.025
2011	633	95	433	16	1.177
2010	951	135	224	13	1.323

B - ALLIANCE AUTOMOBILES

Les ventes BMW, au titre de l'année 2014, se sont élevées à **99** contre 91 en 2013, soit une hausse de 8,79 %. La nouvelle marque MINI a quant à elle enregistrée **19** ventes en 2014 contre 9 ventes en 2013, année de lancement.

C - TIGER MOTORS

Au niveau des ventes de marques chinoises, en 2014, TMCI a vendu **33 véhicules** contre 57 en 2013, soit une baisse de 42,10 %. A noter que les cartes chinoises ZX et CHERY n'ont pas été renouvelées pour l'exercice 2014. Cependant 6 véhicules en stock à fin 2013, ont été vendus en 2014. Par ailleurs, la carte JAC n'a pas été renouvelée pour l'exercice 2015.

D - LES SERVICES APRES-VENTE (magasins et ateliers)

Ils interviennent sur une clientèle approvisionnée également par l'entrée de véhicules d'occasion en Côte d'Ivoire. Ils ont réalisé au terme de l'année 2014 un Chiffre d'Affaires de **4.470 MF CFA** contre 3.843 MF CFA en 2013, soit une hausse de 16,31 %. L'objectif du SAV est maintenant de retrouver une situation durablement bénéficiaire. C'est ainsi qu'il faudra repartir à la conquête de l'intérieur du pays et accroître la facturation de la main d'œuvre productive d'atelier.

TMCI possède un dispositif SAV complet et peut ainsi répondre aux réparations de toute la gamme de véhicules qu'elle vend, depuis les petits modèles jusqu'aux très grands véhicules.

Un Quick service avec 5 postes de travail extensible à 10 a été mis en service en décembre 2014 pour la satisfaction de la clientèle pour ce qui concerne les travaux de vidange, filtrations et pneumatiques.

E - PNEUMATIQUES MICHELIN

L'activité de distribution des pneumatiques MICHELIN en Côte d'Ivoire, activité complémentaire aux autres activités AUTOMOBILE, a réalisé en 2014 un **CA de 3.233 MF CFA**, contre un CA de 2.427 MF CFA en 2013, soit une hausse de + 33,21 %. La reconquête du marché national a beaucoup de mal à se réaliser face à une concurrence des grandes marques comme : BRIDGESTONE, GOOD YEAR et PIRELLI. Par ailleurs, plus de la moitié du marché est occupée par des pneus d'origine chinoise, vendus à des prix très bas.

F – LOCATION EUROPCAR

Après une sixième année d'exploitation, la location EUROPCAR réalise un chiffre d'affaires de **2.020 MF CFA** avec un parc de **202 véhicules en 2014** (contre 1.799 MF CFA en 2013 avec 186 véhicules). Elle poursuit, comme prévu, son implantation sur le marché ivoirien de la location, à côté d'autres cartes telles que BUDGET / AVIS / HERTZ, présentes depuis longtemps en Côte d'Ivoire, sans oublier de rappeler que la location souffre également du secteur informel.

Le marché de l'automobile connaît une hausse de 9,6 % (8.937 vs 8.157) après la baisse de - 4,6 % constaté en 2013. TMCI a amélioré ses performances au niveau du chiffre d'affaires et du taux de pénétration au cours de l'année 2014.

Eu égard, d'une part, au résultat positif de l'exercice 2014 et, d'autre part, à une structure de bilan bien équilibrée, le Conseil propose à l'Assemblée, la distribution d'un dividende brut de 14.000 F CFA par action.

*

*

*

RESULTAT ET RESOLUTIONS

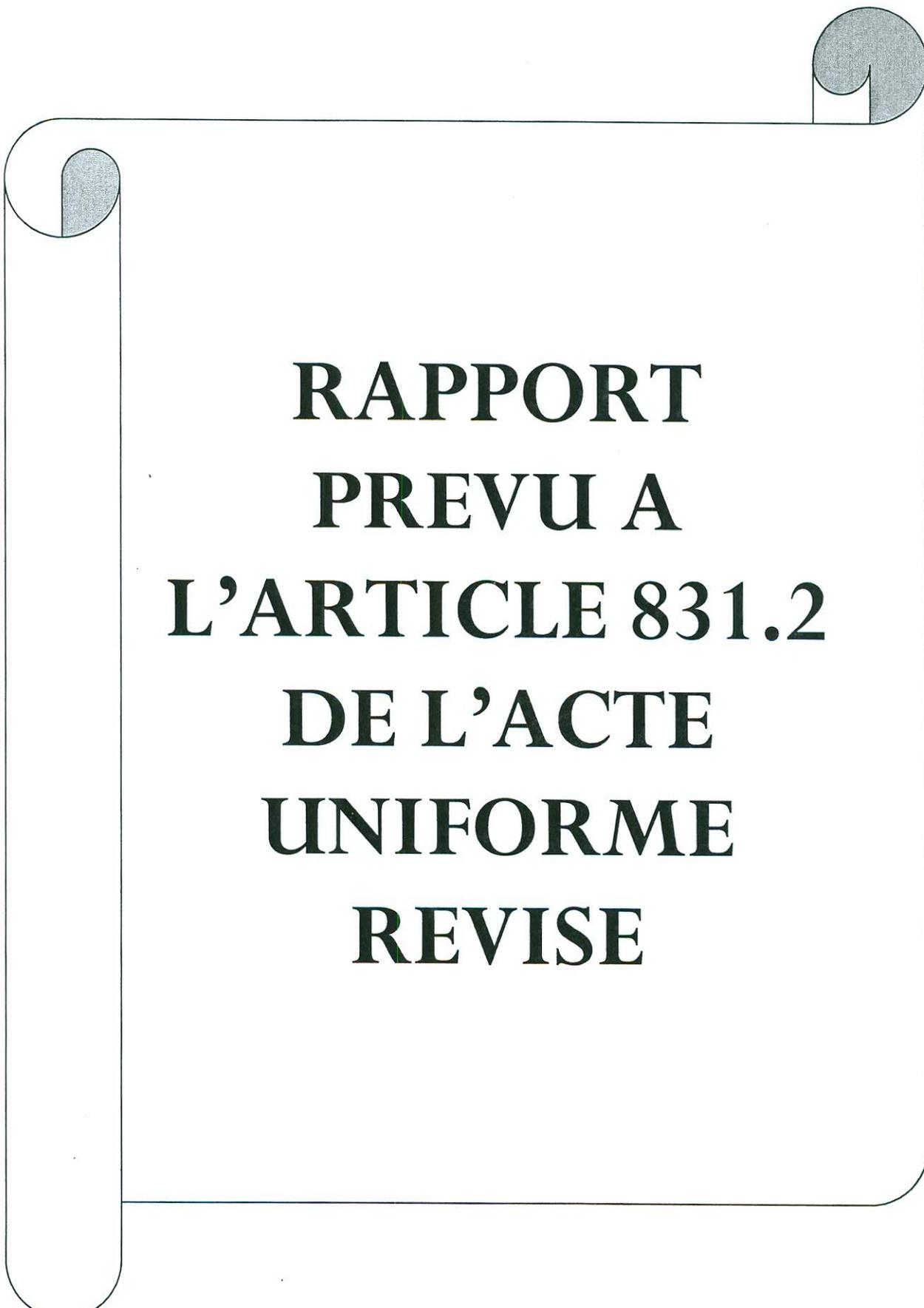
- Après lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,
- ◆ nous vous demandons, d'approuver les Comptes de l'exercice 2014 qui vous sont présentés ;
 - ◆ et d'approuver l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2014 :

<input type="checkbox"/> bénéfice de l'exercice	2.320.362.735 F CFA
<input type="checkbox"/> report à nouveau antérieur	578.587.450 F CFA
<input type="checkbox"/> formant un montant distribuable de	2.898.950.185 F CFA
<input type="checkbox"/> sur lequel est prélevé un dividende de	2.240.000.000 F CFA
▪ (soit 14.000 F CFA brut par action)	
<input type="checkbox"/> le solde en report à nouveau	658.950.185 F CFA

- Après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- ◆ Nous vous demandons d'approuver les conventions visées audit Rapport.

Il vous est proposé de fixer à 5.000.000 F CFA brut l'indemnité de fonction à verser, en 2015, au titre de l'exercice 2014, aux membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration



**RAPPORT
PREVU A
L'ARTICLE 831.2
DE L'ACTE
UNIFORME
REVISE**

Mesdames, Messieurs,

L'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique pose une nouvelle obligation au titre de son article 831-2 au titre duquel le Président du Conseil d'administration doit établir annuellement un rapport contenant les informations suivantes :

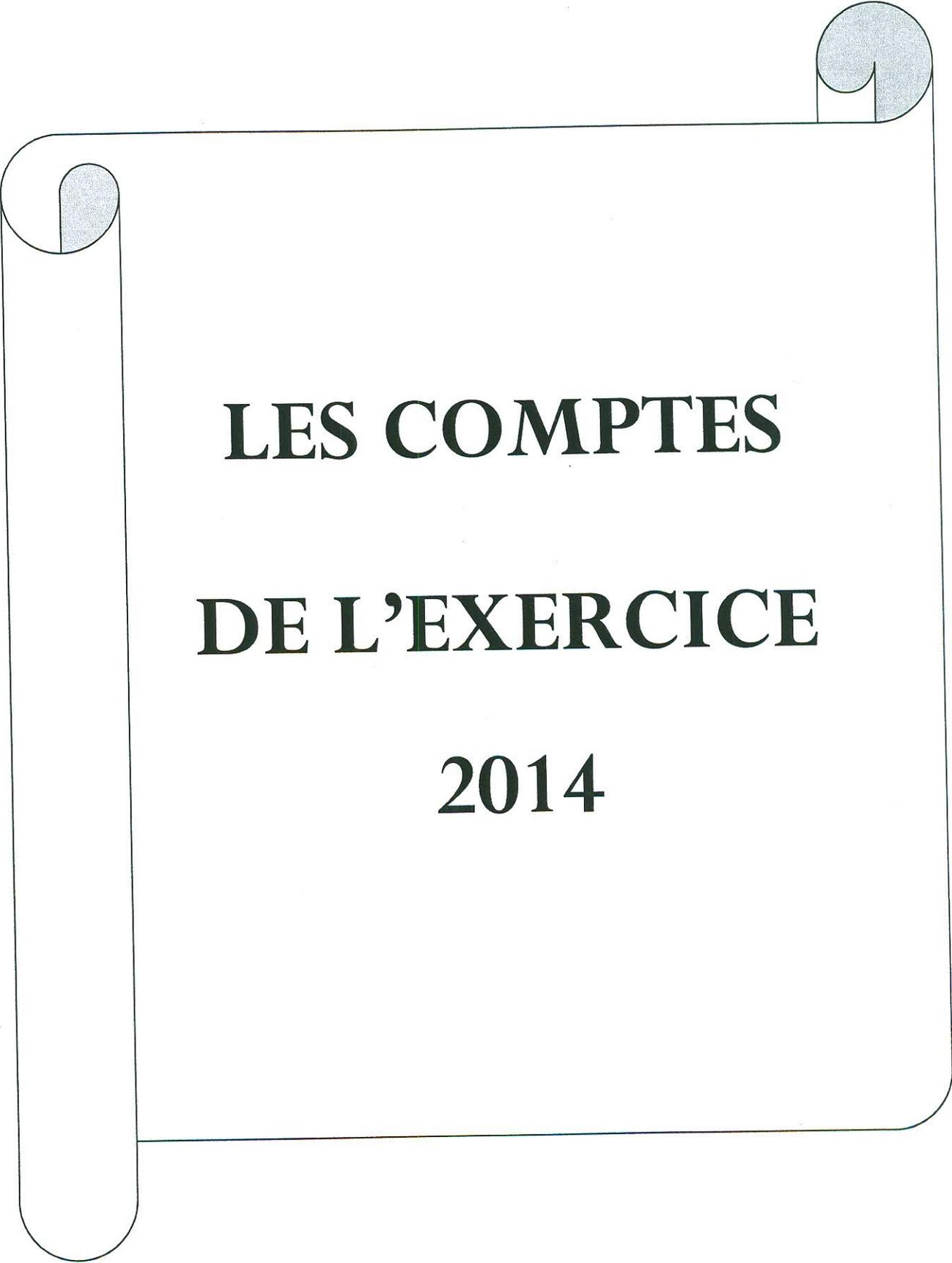
1. la composition du conseil d'administration et la rémunération des mandataires ;
2. les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ;
3. les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la société (dont les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux) ;
4. les éventuelles limitations de pouvoir du Directeur général ;
5. les dispositions du code de gouvernance écartées par la Société au cours de l'exercice et les raisons pour lesquelles elles l'ont été en précisant le lieu où ce code est mis à disposition ;
6. les modalités particulières de participation des actionnaires à l'Assemblée générale ou les clauses statutaires sur la question.

Comptes 2014
Rapport relatif à l'article 831-2 de l'Acte uniforme révisé

1	Composition du CA	<ul style="list-style-type: none"> - M. Mostafa CHENBOUT Président du CA - Tractafic Motors Corporation Administrateur représentée par M. Ramses ARROUB - Compagnie Française de Participations Financières Administrateur représentée par M. François PIRAUX - Mme Fadoua MOUTAOUAKIL Administrateur
2	Rémunération des mandataires sociaux	une rémunération de 5. 000. 000 F CFA brut est versée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2014 en 2015.
3	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du CA	<ol style="list-style-type: none"> 1. le Président du CA établit le projet d'ordre du jour qu'il soumet à l'approbation des autres Administrateurs, qui peuvent également ajouter d'autres points à l'ordre du jour ; 2. le Président adresse les lettres de convocation aux Administrateurs ; 3. il fait établir les éventuels projets de rapports relatifs aux points mis à l'ordre du jour ; 4. le conseil se tient sous la présidence du Président et avec l'assistance d'un secrétaire ; 5. le secrétaire de séance prépare le projet de procès-verbal en collaboration avec le Département juridique et fiscal du groupe ; 6. le PV du CA est signé par le Président du CA et un Administrateur après avoir été validé par le CA qui suivra.
4	Procédure de contrôle interne	<p>Organisation du contrôle interne et modes opératoires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffusion des informations en interne 2. Le recensement et la gestion des risques 3. Les activités de contrôle 4. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable 5. Organisation des systèmes d'information 6. Procédure de validation de l'information comptable et financière 7. Processus de gestion de l'information financière externe
5	Limites spécifiques des pouvoirs du DG	M. Marc ANGLADE en qualité de DG n'est soumis à aucune limitation spécifique de ses pouvoirs. Conformément à la loi, il est investi des pouvoirs les plus étendus afin d'agir au nom et pour le compte de la société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs attribués au Conseil d'administration et aux actionnaires.
6	Dispositions du code de gouvernance écartées et les raisons de cet écart	N/A
7	Modalités de participation aux AG	Les conditions de participation aux Assemblées générales sont fixées aux articles 28 à 34 des statuts.

Ce rapport sera par ailleurs rendu public.

Le Président du conseil d'administration

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left side and rounded corners. The text is centered within this border.

LES COMPTES
DE L'EXERCICE
2014

TMCI

S.A au capital de F. CFA 1.280.000.000 avec Conseil d'Administration

Siège social : KM 4, Boulevard de Marseille Zone 3

R.C N° 3278 à ABIDJAN

En francs CFA

BILAN AU 31/12/2014

ACTIF	Montant brut au 31.12.2014	Amortissements & provisions	Montant net au 31.12.2014	Montant net au 31.12.2013	PASSIF	Montant net au 31.12.2014	Montant net au 31.12.2013
<u>CHARGES IMMOBILISEES</u>	83 816 177		83 816 177	111 754 901	<u>CAPITAL SOCIAL</u>		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	311 927 237	274 045 295	37 881 942	59 845 125	Capital social	1 280 000 000	1 280 000 000
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					<u>PRIMES ET RESERVES</u>	4 473 730 543	4 489 540 563
Terrains	108 000 000		108 000 000	108 000 000	Réserve légale	256 000 000	256 000 000
Bâtiments	4 287 275 547	1 143 363 191	3 143 912 356	2 544 354 420	Réserves libres	4 189 265 023	4 189 265 023
Installations et agencements	3 180 115 248	1 883 537 434	1 296 577 814	1 470 970 505	Subventions reçues	11 591 520	23 183 040
Matériel	1 770 891 533	1 094 287 849	676 603 684	703 477 839	Réserve de plus-value à réemployer	16 874 000	21 092 500
Matériel de transport	2 589 445 698	1 429 808 531	1 159 637 167	1 271 759 202	<u>REPORT A NOUVEAU</u>	578 587 450	512 574 029
Sous-total Immo. corp....	11 935 728 026	5 550 997 005	6 384 731 021	6 098 561 966	<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	2 320 362 735	2 066 013 421
<u>AVANCES & ACPTEES VERSES S/ IMMOB CORP.</u>	0		0	0	<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	8 652 680 728	8 348 128 013
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>					<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>	442 426 228	395 319 958
Titres de participation	0	0	0	0	Provisions pour litiges	199 605 000	199 605 000
Autres immobilisations financières	30 168 564	0	30 168 564	30 168 564	Provisions pour retraite	242 821 228	195 714 958
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	12 361 640 004	5 825 042 300	6 536 597 704	6 300 330 556	<u>DETTES FINANCIERES & RESSOURCES ASS.</u>		
<u>ACTIF CIRCULANT</u>					Dettes de crédit-bail & contrats assimilés	0	0
Valeurs d'exploitation					Dettes financières diverses	2 343 669 268	1 378 625 901
Marchandises en stock	17 814 005 623	409 461 391	17 404 544 232	8 635 250 470	<u>TOTAL RESSOURCES STABLES</u>	11 438 776 224	10 122 073 872
Sous-total	17 814 005 623	409 461 391	17 404 544 232	8 635 250 470	<u>PASSIF CIRCULANT</u>		
Valeurs d'exploitation					Dettes circulantes H.A.O.	399 476 190	35 634 530
Fournisseurs, avances versées	0	0	0	126 800 256	Clients, avances reçues	1 537 006 729	2 037 489 710
Clients	5 938 567 565	324 180 061	5 614 387 504	4 808 298 656	Fournisseurs	9 166 889 859	2 959 175 167
Autres créances	1 502 612 529	165 255 066	1 337 357 463	1 590 266 998	Dettes fiscales	1 064 463 091	928 965 488
Sous-total	7 441 180 094	489 435 127	6 951 744 967	6 525 365 910	Dettes sociales	558 989 149	456 883 095
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	25 255 185 717	898 896 518	24 356 289 199	15 160 616 380	Autres dettes	124 348 831	345 630 753
<u>TRESORERIE-ACTIF</u>					Risques provisionnés		
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	<u>TOTAL PASSIF CIRCULANT</u>	12 851 173 849	6 763 778 743
Valeurs à encaisser	522 870 351	0	522 870 351	69 825 527	<u>TRESORERIE-PASSIF</u>		
Banques et chèques postaux, Caisse	538 113 246	0	538 113 246	712 395 893	Banques, crédits de trésorerie et d'escompte	5 000 000 000	4 800 000 000
<u>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</u>	1 060 983 597	0	1 060 983 597	782 221 420	Banques, découverts	2 663 920 427	557 315 741
Ecart de conversion actif	0	0	0	0	<u>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</u>	7 663 920 427	5 357 315 741
<u>TOTAL GENERAL</u>	38 677 809 318	6 723 938 818	31 953 870 500	22 243 168 356	Ecart de conversion actif	0	0
					<u>TOTAL GENERAL</u>	31 953 870 500	22 243 168 356

RESULTAT AU 31/12/2014

DEBIT	Fin 12/2014	Fin 12/2013	CREDIT	Fin 12/2014	Fin 12/2013
ACTIVITE D'EXPLOITATION			ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et variations de stocks	44 556 475 941	28 021 652 505	Ventes de marchandises	45 648 976 045	39 842 004 013
- Variations de stocks (- ou +)	-8 751 966 499	2 654 811 392	Marge brute sur marchandises	9 844 466 603	9 165 540 116
Autres achats	1 237 454 164	1 038 542 494	Travaux & services vendus	3 355 848 860	2 957 693 768
Transports et déplacements	172 788 442	285 568 099	Produits accessoires	183 477 763	46 426 939
Services extérieurs	3 841 278 278	3 315 035 046	CHIFFRE D'AFFAIRES	49 188 302 668	42 846 124 720
Impôts et taxes directs	418 321 014	564 174 336	Subventions d'exploitation	0	0
Autres charges	197 882 599	70 870 123	Autres produits	568 280 555	481 790 732
Dotations aux provisions sur actif circulant	438 903 056	547 365 496	Valeur Ajoutée	7 645 446 228	6 829 895 961
	6 306 627 553	5 821 555 594	Excédent Brut d'Exploitation	5 105 672 335	4 600 631 045
Charges de personnel	2 539 773 893	2 229 264 916	Reprises de provisions	0	44 150 785
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 512 055 971	1 367 405 380	Transferts de charges d'exploitation	56 188 493	214 460 670
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	46 162 966 859	40 094 689 787	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	49 812 771 716	43 586 526 907
ACTIVITE FINANCIERE			RESULTAT D'EXPLOITATION	3 649 804 857	3 491 837 120
Frais financiers	487 739 105	650 991 770	ACTIVITE FINANCIERE		
Pertes de change	0	0	Revenus financiers	13 391 828	5 661 554
Dotations aux provisions financières	0	0	Gains de change	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	487 739 105	650 991 770	Reprises de provisions financières	0	0
TOTAL CHARGES ACTIVITES ORDINAIRES	46 650 705 964	40 745 681 557	Transferts de charges financières	0	0
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)			TOTAL PRODUITS FINANCIERS	13 391 828	5 661 554
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	11 122 910	0	RESULTAT FINANCIER	-474 347 277	-645 330 216
Charges H.A.O.	12 109 355	41 543 285	TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	49 826 163 544	43 592 188 461
Dotations aux provisions H.A.O.	0	0	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 175 457 580	2 846 506 904
TOTAL DES CHARGES H.A.O	23 232 265	41 543 285	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
IMPOT SUR LES BENEFICES	864 672 800	792 027 480	Produits des cessions d'immobilisations	17 000 000	37 267 088
TOTAL GENERAL DES CHARGES	47 538 610 829	41 579 252 322	Produits H.A.O.	0	0
TOTAL	49 858 973 564	43 645 265 743	Reprises H.A.O.	15 810 020	15 810 194
			Transferts de charges H.A.O.	0	0
			TOTAL DES PRODUITS H.A.O.	32 810 020	53 077 282
			RESULTAT DES ACTIVITES H.A.O.	9 577 755	11 533 997
			TOTAL GENERAL DES PRODUITS	49 858 973 564	43 645 265 743
			RESULTAT NET (+/-)	2 320 362 735	2 066 013 421
			TOTAL	49 858 973 564	43 645 265 743

TRACTAFRIC MOTORS

TMC

SYNTHESE DES RESULTATS

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	Variation 2013 / 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES (HT)	49 188 MF	42 846 MF	40 677 MF	25 505 MF	28 166 MF	21 570 MF	6 342 MF
VALEUR AJOUTEE <i>% du CA</i>	7 645 MF 15,54%	6 830 MF 15,94%	7 015 MF 17,25%	4 161 MF 16,31%	4 178 MF 14,83%	2 219 MF 10,29%	816 MF
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES <i>% du CA</i>	3 175 MF 6,46%	2 847 MF 6,64%	3 253 MF 8,00%	1 231 MF 4,83%	1 845 MF 6,55%	941 MF 4,36%	329 MF
RESULTAT NET <i>% du CA</i>	2 320 MF 4,72%	2 066 MF 4,82%	2 417 MF 5,94%	894 MF 3,51%	1 365 MF 4,85%	722 MF 3,35%	254 MF
CAPITAUX PROPRES	8 653 MF	8 348 MF	8 167 MF	8 385 MF	8 385 MF	9 024 MF	305 MF
CAF GLOBALE	3 658 MF	3 378 MF	3 526 MF	1 951 MF	1 951 MF	1 253 MF	280 MF
INVESTISSEMENTS REALISES	1 752 MF	3 056 MF	1 506 MF	1 203 MF	2 254 MF	528 MF	-1 304 MF
FONDS DE ROULEMENT	4 902 MF	3 822 MF	3 809 MF	3 436 MF	4 202 MF	7 066 MF	1 080 MF
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	11 505 MF	8 397 MF	11 478 MF	5 888 MF	7 643 MF	6 939 MF	3 108 MF
TRESORERIE	-6 603 MF	-4 575 MF	-7 669 MF	-2 452 MF	-3 441 MF	128 MF	-2 028 MF
EFFECTIF TOTAL (CDI + CDD)	260	199	179	149	148	131	81



TRACTAFRIC MOTORS
Côte d'Ivoire

A Tractafric Motors Corporation Company



BMW X5



Hyundai SantaFe

✧ Trois départements Automobiles



✧ Plusieurs marques représentées



✧ Un Service de location de véhicules **Europcar**

✧ Un Service de pneumatique 

✧ Un Quick Service moderne aux prestations diverses



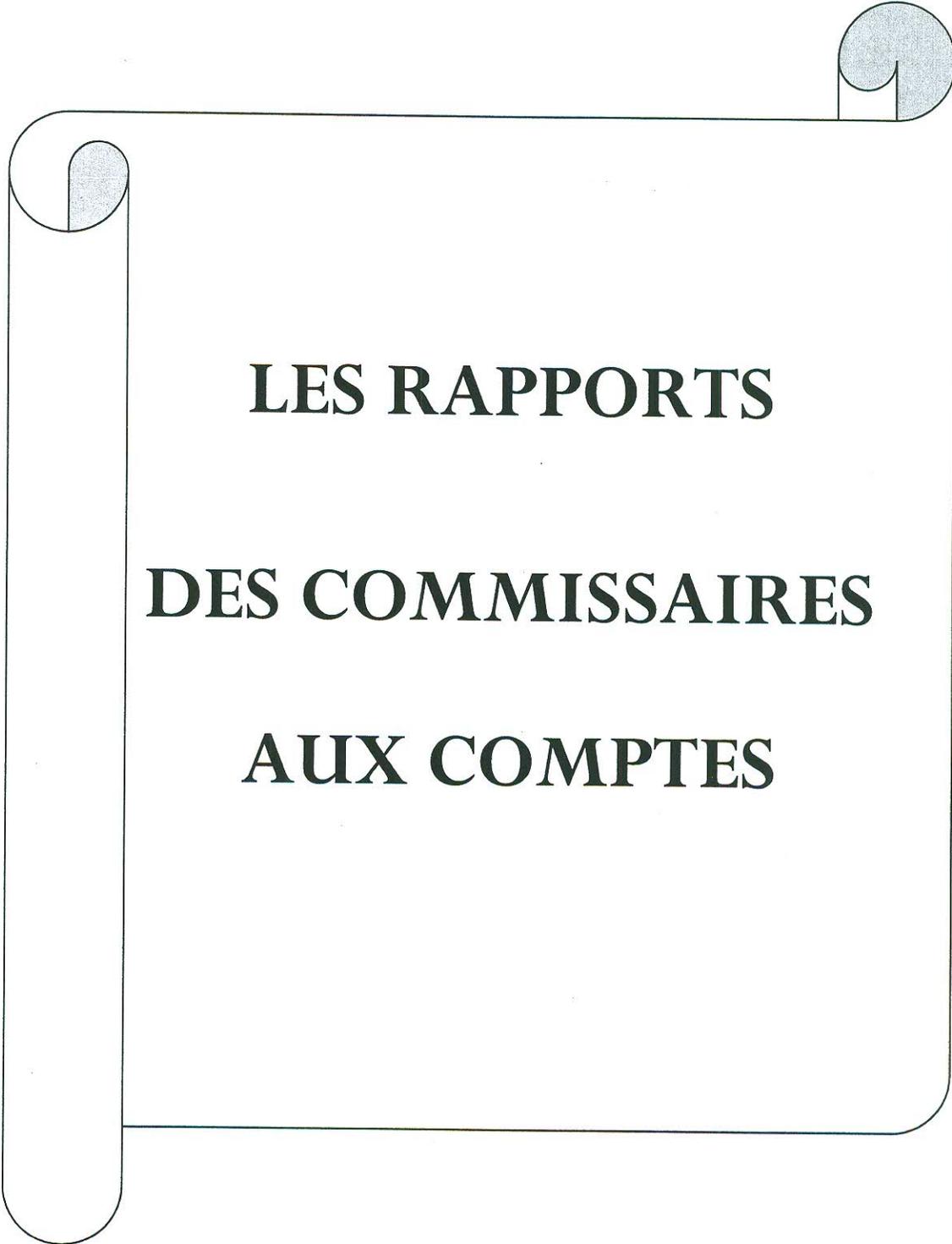
- ☑ Vidange
- ☑ Filtrations
- ☑ Suspensions
- ☑ Freinage
- ☑ Courroies
- ☑ Pneumatiques
- ☑ Batteries



Ford Ranger



Mazda BT-50

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left side and rounded corners. The scroll is outlined in black and has a light blue shaded area at the top right corner.

LES RAPPORTS

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas – Plateau – 20^{ème} étage
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Chardy
23, avenue Chardy - Plateau - 3^{ème} étage
01 BP. 1328 Abidjan 01

Aux actionnaires
Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
01 BP. 2325 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'audit des états financiers de la société Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers sont, au regard des règles et principes comptables du SYSCOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la société TMCI au 31 décembre 2014, ainsi que du résultat des opérations et des ressources et des emplois de fonds pour l'exercice clos à cette date.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation significative à formuler sur l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise de la société et le contrôle interne de la société.

3. AUTRES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

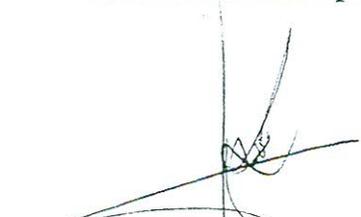
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Abidjan, le 01 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane Soro
Associé

P. SIGECO



N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas – Plateau – 20^{ème} étage
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Chardy
23, avenue Chardy - Plateau - 3^{ème} étage
01 BP. 1328 Abidjan 01

Aux actionnaires
Tractafic Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
01 BP. 2325 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU
DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint, est indirectement intéressé ou dans lesquelles, il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou un directeur général ou un directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles sus-cités, conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la poursuite de l'exécution au cours de l'exercice 2014, de conventions conclues et approuvées au cours d'exercices antérieurs.

2.1 Convention de prestation de service de gestion

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Ramses ARROUB

Nature et objet

Anciennement convention d'organisme commun entre les filiales d'Afrique et la Compagnie OPTORG S.A., cette convention porte sur la refacturation des frais réels engagés et justifiés par la maison mère pour le compte de ses filiales hors Maroc. Une mise à jour de cette convention avait été effectuée le 2 janvier 2014.

Modalités

La rémunération est calculée sur la base de la quote-part des charges directes et indirectes de l'année, supportée par la maison mère et imputable à TMCI, augmentée d'une marge bénéficiaire de 8%.

Le montant des charges supportées au titre de l'exercice 2014 par TMCI s'élève à F.CFA 726 134 560 hors taxes.

2.2 Contrat de bail avec Tractafric Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT

Nature et objet

Un contrat de bail par lequel TMCI loue à TMAO des bureaux situés dans l'enceinte de son siège à Abidjan au km 4, boulevard de Marseille - Zone 3, 01 B.P. 1272 Abidjan 01, d'une superficie de 156 m². Le bail est consenti et accepté pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés en 2014 par TMCI au titre de ce contrat s'élève à F.CFA 30 000 000 hors taxes.

- Contrat d'Assistance Technique avec Tractafric Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT.

Nature et objet

Un contrat d'assistance technique par lequel TMCI s'engage à fournir des prestations de conseil et d'assistance à TMAO dans les domaines ci-après désignés :

Prestations d'Assistance Générale

- juridique et fiscal ;
- financier et comptable ;
- gestion du personnel et de la paie ;
- gestion informatique.

Prestations spécifiques

- mise à disposition de personnels qualifiés ;
- organisation de séminaires.

Ce contrat signé pour une durée d'un (1) an est renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La rémunération des prestations générales est fixée et acceptée à un montant forfaitaire mensuel de F.CFA 2 500 000 hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés par TMCI au titre de l'exercice 2014 s'élève à F.CFA 30 000 000 hors taxes.

- **Convention de partage de charges avec Tractafic Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)**

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT

Nature et objet

Une convention de partage de charges signée le 4 janvier 2010 pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction, par laquelle TMCI refacturera à TMAO, une quote part des charges nées de l'utilisation commune des locaux abritant leurs sièges sociaux respectifs.

Les charges concernées essentiellement sont les suivantes :

- assurance ;
- électricité ;
- eau ;
- téléphone ;
- accès à la connexion internet ;
- frais d'entretien et ménage ;
- infirmerie et médecine du travail ;
- gardiennage.

Modalités

Un pourcentage unique de 5% représentant la quote-part due par TMAO est appliqué sur les montants réels des charges citées ci-dessus.

Les montants refacturés et comptabilisés au titre de l'exercice 2014 par TMCI s'élèvent F.CFA 6 762 651 hors taxes.

3. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS

L'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE soumet également les rémunérations exceptionnelles allouées et les remboursements de frais aux administrateurs, à la même procédure de contrôle et d'approbation que celle prévue aux articles 438 à 448 du même Acte.

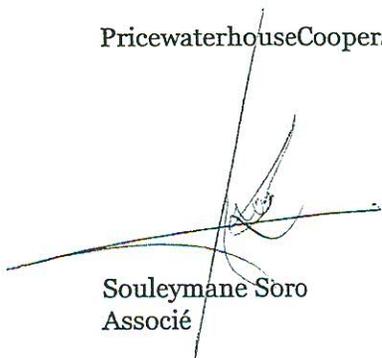
Le Conseil d'Administration de la société ne nous a avisé d'aucune rémunération exceptionnelle allouée à ses membres pour des missions et mandats qui leur ont été confiés au titre de l'exercice 2014.

Le montant des remboursements de frais de voyage, de déplacements et dépenses engagées par la société au profit des administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'est élevé à un million cinq cent quarante-six mille trois cent vingt-cinq francs CFA (1 546 325 FCFA).

Abidjan, le 01 juin 2015

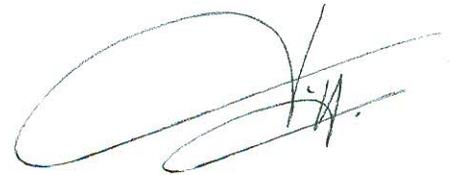
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

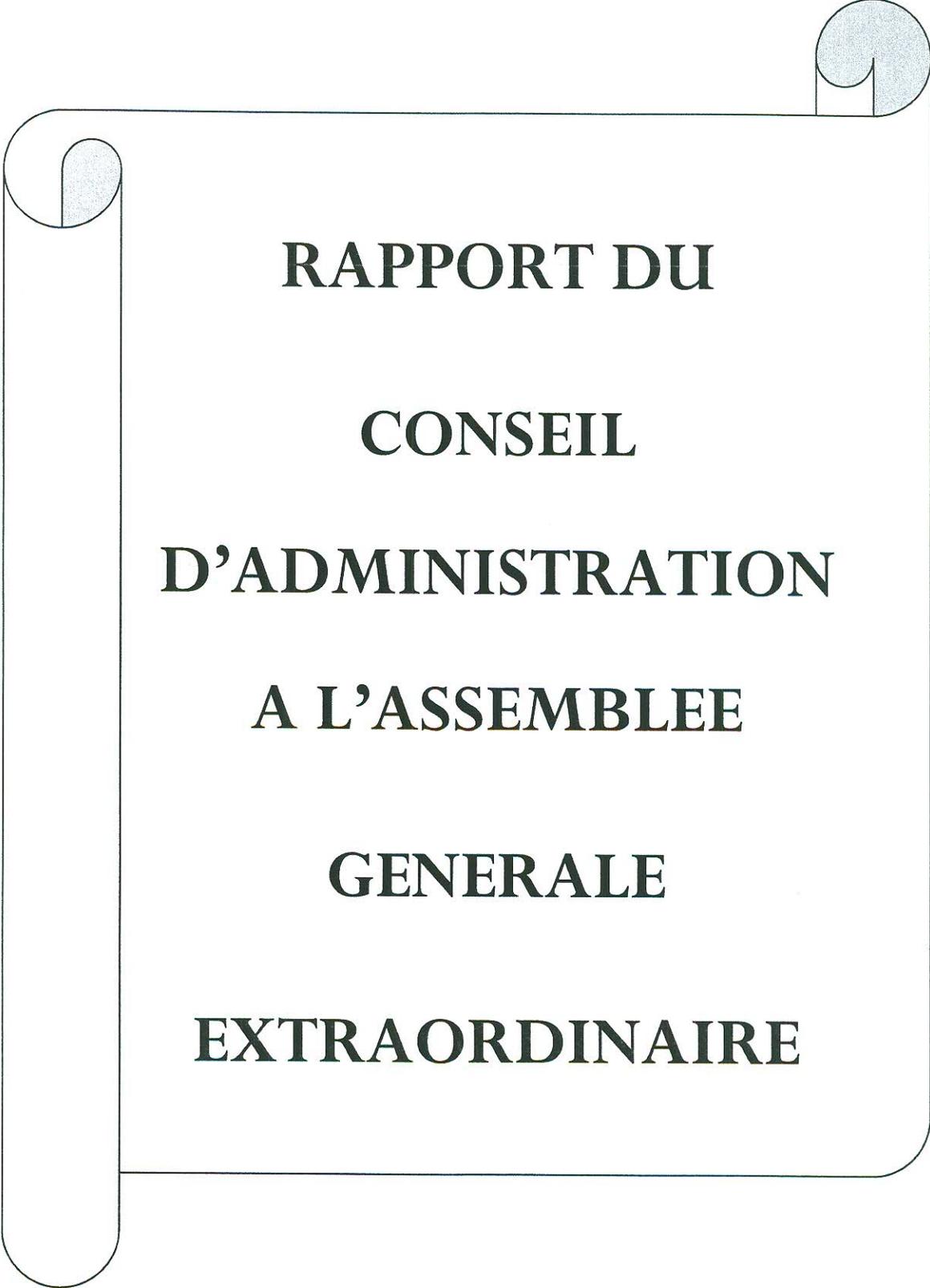


Souleymane Soro
Associé

^{Ps} SIGECO



N'Dabian Kroah-Bilé
Associé



**RAPPORT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE
GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

Tractafric Motors Côte d'Ivoire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que le Conseil des ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (« OHADA ») a adopté une version révisée de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique le 30 janvier 2014 à Ouagadougou.

Cet Acte uniforme révisé, entré en vigueur le 5 mai 2014, contient différentes dispositions applicables aux sociétés commerciales et en particulier les sociétés anonymes. Les Sociétés ont, en conséquence, obligation de procéder à une harmonisation de leurs statuts, faute de quoi, les clauses des statuts contraires à l'Acte uniforme révisé deviennent automatiquement non écrites.

Figurent notamment parmi les innovations de l'Acte uniforme révisé, les principes suivants :

- la mise en place de mesures pour traiter les crises internes (notamment la création de l'Administrateur provisoire) ;
- l'introduction de la possibilité d'incorporer les primes d'apports ou de fusion au capital social ;
- l'introduction de la possibilité d'accorder des actions gratuites aux salariés ;
- l'intégration de la possibilité de constituer des comités ; etc
- la consécration de l'action de préférence ;
- la modification du régime d'agrément avec la reconnaissance du droit de repentir du cédant ;
- l'interdiction des apports en industries ;
- la suppression de la valeur nominale minimum des actions ;
- la suppression de la limite du tiers des administrateurs au conseil d'administration obligatoirement actionnaires ;

Compte tenu de ces nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales du Traité OHADA, nous vous proposons de mettre en harmonie les dispositions statutaires de la Société avec celles dudit Acte Uniforme adoptées le 30 Janvier 2014 et entrées en vigueur depuis le 5 mai 2014.

LES RESOLUTIONS

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports du Conseil et des Commissaires aux comptes, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2014.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter :

- | | |
|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> bénéfice de l'exercice | 2.320.362.735 F CFA |
| <input type="checkbox"/> report à nouveau antérieur | 578.587.450 F CFA |
| <input type="checkbox"/> formant un montant distribuable de | 2.898.950.185 F CFA |
| <input type="checkbox"/> sur lequel est prélevé un dividende de | 2.240.000.000 F CFA |
| ▪ (soit 14.000 F CFA brut par action) | |
| <input type="checkbox"/> le solde en report à nouveau | 658.950.185 F CFA |

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 2.240.000.000 F CFA, soit 14.000 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 12.600 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du conseil d'administration au plus tard le 30 juin 2015.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale fixe à 5.000.000 F CFA le montant de l'indemnité de fonction à verser au conseil d'administration, en 2015, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des nouvelles dispositions de l'Acte uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'intérêt économique telles que reprises dans le rapport du conseil d'administration, l'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, de mettre en harmonie les dispositions statutaires de la Société avec celles dudit Acte Uniforme adoptées le 30 Janvier 2014.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide, en conséquence de la résolution qui précède, d'adopter une version des statuts harmonisée conformément à l'Acte uniforme révisé.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Des installations modernes et des professionnels à votre service



Showroom dédié à toute la gamme Hyundai



Atelier doté d'équipements de pointe



Magasin de pièces de rechanges d'origine



**L'EXPERT DU PNEUMATIQUE,
C'EST AFRICAUTO !**

**Importateur officiel de MICHELIN
et BF-Goodrich en Côte d'Ivoire.**

- ✓ Station pneumatique et équipements de pointe
- ✓ Disponibilité de stocks
- ✓ Véhicule équipé pour les interventions sur site

Service pneumatique de référence

AFRICAUTO, leader des véhicules utilitaires en Côte d'Ivoire est à votre service pour vous guider dans le choix de vos véhicules.

Choisir AFRICAUTO, c'est s'assurer :

- Une garantie constructeur
- Des pièces de rechanges d'origines disponibles
- L'expérience de professionnels du métier de l'automobile
- Un atelier de maintenance doté d'équipements de pointe

*Rejoignez la grande famille **HYUNDAI** Truck et Bus*



Boulevard de Marseille - Zone 3
Tél. : 21 75 03 00 - Fax : 21 75 03 17
www.tractafrictmc-ci.com